



JOHN DEERE

AGRI-POLE



MERLO

1246 Rte Haute de Farrou - 12200 VILLEFRANCHE DE ROUERGUE - Tél : 05.65.81.17.19

51 route des Hirondelles
Pech Farrat
46500 GRAMAT
Tél : 05.65.33.41.30

1181 Av Georges Pompidou
12400 SAINT AFFRIQUE
Tél : 05.65.49.04.98

757 route de Pisse C6
ZA de Calmont
12450 CALMONT
Tél : 05.65.70.25.31

415 Rue des Cazelles
ZA les Combes
12310 LAISSAC
Tél : 05.65.70.71.17

570 Allée du Cap
ZA La Crozette
46090 LE MONTAT
Tél : 05.65.36.05.48

ZA les Molèdes
12460 ST AMANS DES COTS
Tél : 05.65.44.85.57

SAS au Capital de 1 180 036,00 € - APE : 4661Z - RCS RODEZ 316 473 305 - N° TVA FR 29 316 473 305
IBAN : FR76 1780 7006 1201 2210 4129 521 BIC : CCBPFRPPTLS

FACTURE

Date	N° Pièce	Fol	N° Client
29/10/2025	837613	1	0007838

GAEC LE SIREYOL

VERMANDE Jérôme et Dominique
Sireyol

46210 LATRONQUIERE

Siret 35312181700012 - Tva intra. FR42353121817

Vieu - ETI Informatique

Référence	Désignation	Qte	PU Brut	Rem	PU H.T.	Mont H.T.
	Dépôt : 03 GRAMAT					
	Ordre de Réparation N° : 231356 Du 12/09/2024					
	Matériel : 020470 TRACTEUR OCCASION TAXABLE					
	Date M.E.S. : 24/12/2003					
	Marque : JOHN-DEERE					
	Nb Heures : 5000					
	396706					
	N° Immat. : DG-623-JK					
	Type : 5620					
	N° Série : L05620G396706					
	CODE ERREURS ALEATOIRE					
	Le 14/11/24: faire diagnostic sur codes erreurs = prises bus can défectueuses					
	Le 14/03/25: Dépose capitonnage intérieur cabine					
	Remplacement des terminaisons bus can					
	Contrôle état et continuité électrique des faisceaux = ok					
	Remonter capitonnage					
	Faire essai de bon fonctionnement = ok					
DPL30	DEPLACEMENT	1	49,73		49,73	49,73
JDRE207311	BOITIER TERMINAISON BUS CAN	3	52,21		52,21	156,63
DPL30	DEPLACEMENT	1	51,22		51,22	51,22
FON	FONGIBLES ET RECYCLAGE DES DECHETS	1	11,41		11,41	11,41
MO	MAIN D'OEUVRE	0,5	67,00		67,00	33,50
MO	MAIN D'OEUVRE	2,75	69,00		69,00	189,75

VME BP

881,35 €

CONDITIONS DE VENTE : Les ventes de pièces au détail sont payables au comptant. Tout retour doit être fait dans les huit jours. Les pièces commandées spécialement ne seront pas reprises. En cas de règlement par voie de contentieux, les frais de recouvrement sont à la charge de l'acheteur. En cas de litig le Tribunal de Rodez sera seul compétent. Avoir valable 1 an - déductible des factures à venir non remboursable

CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIETE : Nos marchandises restent notre propriété jusqu'au paiement intégral de leur prix. Loi 85-98 du 25/01/85.

CONDITIONS DE REGLEMENT : (Loi 82-1442)
Pas d'escompte pour règlement anticipé.
Pénalités de retard : 1,5 fois le taux légal.

Papillon à découper

N° Client : 0007838
N° Facture : 837613
Date : 29/10/2025
Montant : 590,69
chéance :
Règlement : A RECEPTION DE FACTURE 590,69 €

TVA	% TVA	Montant HT	Montant TVA
2	20,00	492,24	98,45
EUROS		492,24	98,45

Règlement : A RECEPTION DE FACTURE 590,69 €

Montant TTC
590,69 €